



la Chambre de commerce
du Montréal métropolitain

Accélération de l'économie circulaire à Montréal : une occasion de positionner la métropole et ses entreprises comme leaders en économie verte

.....

Présenté à la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation de la Ville de Montréal dans le cadre de la consultation sur la *Feuille de route montréalaise en économie circulaire*

24 avril 2023

Table des matières

Préambule.....	3
Contexte.....	3
Introduction.....	4
1. Mettre en place des outils efficaces à la transition.....	5
2. Adopter une approche réaliste et exemplaire.....	7
3. Entretenir une étroite collaboration avec les autres paliers gouvernementaux.....	8
4. Miser sur les initiatives d'économie circulaire en milieu urbain.....	9
Conclusion.....	10
Synthèse des recommandations.....	11

Préambule

Forte d'un réseau de 8 000 membres, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (ci-après « la Chambre ») agit sur trois fronts : elle porte la voix du milieu des affaires de la métropole, offre des services spécialisés aux entreprises et à leurs employés et mène des initiatives d'impact pour renforcer l'environnement d'affaires. Depuis 200 ans, elle intervient dans des dossiers déterminants pour la prospérité des entreprises et de la métropole. Avec l'appui de ses experts Acclr, la Chambre vise à accélérer la création et la croissance des entreprises de toutes tailles, ici et à l'international.

Contexte

La consultation sur la Feuille de route montréalaise en économie circulaire est un jalon important pour les entreprises de la métropole. La participation de la Chambre à cette consultation s'inscrit dans la volonté du milieu des affaires d'agir concrètement pour réduire son empreinte carbone et accélérer la transition verte de notre économie. L'économie circulaire est l'un des principaux leviers qui peut être activé par toutes les entreprises en milieu urbain, peu importe leur taille ou leur secteur d'activité.

Les sondages et les travaux de la Chambre démontrent que les enjeux environnementaux sont une priorité pour le milieu des affaires. Notre plus récent sondage sur le virage vert des entreprises du Grand Montréal indique que 90 % des répondants sont préoccupés par la transition écologique et jugent important d'entamer cette transition¹. Plus de la moitié des entreprises sondées (56 %) ont déjà intégré des facteurs environnementaux à leur stratégie d'affaires.

Cependant, on constate que les entreprises font face à plusieurs obstacles. Plus de 60 % des répondants rencontrent des défis liés au développement et au déploiement d'une stratégie pour leur virage vert. Parmi les principaux défis figurent les ressources financières (58 %), la mise en œuvre et l'évaluation de la performance de l'entreprise (43 %) et les outils de suivi et d'identification d'indicateurs (39 %)².

En réponse aux enjeux et besoins exprimés par le secteur privé, la Chambre a annoncé, à l'occasion de son Forum stratégique sur le virage vert d'avril 2023, une nouvelle initiative ciblée pour accompagner les entreprises dans cette transition. Cette initiative, codéveloppée avec BMO, offrira une plateforme pour accélérer la décarbonation et le virage vert des entreprises en milieu urbain. Cette plateforme mettra en valeur tous les outils développés par les organisations partenaires déjà actives sur le terrain. On y retrouvera de nouveaux services, outils et plans d'action pour aider concrètement les entreprises à réussir leur transition vers la carboneutralité³. La plateforme comportera plusieurs axes dont un dédié précisément à l'intégration de pratiques d'économie circulaire au sein des entreprises du Grand Montréal.

La présente consultation arrive donc à point nommé pour le milieu des affaires de la métropole qui est déterminé à faire sa part afin d'accélérer le virage vert, notamment par le biais d'une augmentation de la circularité.

¹ CCM. *Les entreprises du Grand Montréal veulent réussir leur transition, mais les besoins de soutien et d'accompagnement sont immenses*. 2023. En ligne. [Les entreprises du Grand Montréal veulent réussir leur transition, mais les besoins de soutien et d'accompagnement sont immenses \(ccmm.ca\)](https://www.ccm.ca/fr/actualites/les-entreprises-du-grand-monreal-veulent-reussir-leur-transition-mais-les-besoins-de-soutien-et-d-accompagnement-sont-immenses)

² Ibid.

³ CCM. *Accélérons le virage vert des entreprises en milieu urbain*. 2023. En ligne. [Accélérons le virage vert des entreprises en milieu urbain | CCM](https://www.ccm.ca/fr/actualites/accelerons-le-virage-vert-des-entreprises-en-milieu-urbain)

Introduction

Le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) publié le 20 mars 2023 réitère la nécessité d'agir rapidement pour espérer réussir à limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle⁴.

Bien que le lien avec la décarbonation soit moins direct que dans le cas de la transition énergétique, il n'en demeure pas moins qu'une réutilisation des biens, matériaux et de tout autre produit constitue une stratégie globale moins émettrice que le modèle de production linéaire traditionnel, dans lequel les matières premières sont extraites, puis transformées en produits qui sont utilisés et finalement jetés. Ce modèle économique permet à la société de réduire l'utilisation de ressources pour la production et le transport de biens et de prolonger le cycle de vie de tout ce qui est produit.

Montréal s'est pour sa part dotée d'un objectif ambitieux, soit celui de devenir une ville zéro déchet d'ici 2030. C'est dans sept ans ! Ailleurs dans le monde, certaines juridictions ont déjà entamé des travaux qui pourraient nous servir. Par exemple, la Commission européenne propose de revoir en profondeur sa réglementation afin que les produits vendus dans l'Union européenne répondent à des exigences qui garantissent une plus grande durabilité⁵. On peut anticiper que des exercices similaires auront lieu dans tous les pays. Il faudra s'en inspirer.

Du point de vue des entreprises, les avantages de l'économie circulaire peuvent dépasser l'impact environnemental. Dans certains cas, même en l'absence de réglementation ou de tarification incitative, l'intégration de pratiques d'économie circulaire peut générer une baisse des dépenses, par exemple en permettant d'avoir accès à des sources d'approvisionnement moins éloignées, ce qui diminue les frais associés au transport, ou encore générer des revenus additionnels par la valorisation financière des déchets et des résidus.

Lorsque le recours à l'économie circulaire entraîne une économie de coûts ou des revenus additionnels, le défi est alors assez simple : faciliter la création d'un marché fluide et bien communiquer les avantages d'y participer. On peut y ajouter une obligation réglementaire pour accélérer la transition, mais normalement la pression du marché devrait assez rapidement forcer les entreprises à adopter les meilleures pratiques pour demeurer concurrentielles.

Le défi est beaucoup plus grand lorsque les gouvernements doivent adopter des mesures pour forcer les entreprises à ajuster leurs pratiques, même si cela entraîne des coûts additionnels. Le défi est alors de créer des conditions qui minimisent ces coûts.

Cela est d'autant plus important que le contexte économique est empreint d'incertitudes qui fragilisent les entreprises, et en particulier les PME. Elles doivent pallier la pénurie de main-d'œuvre, l'inflation et la hausse des taux d'intérêt, la pression sur les salaires et les perturbations sur les chaînes d'approvisionnement. Ce contexte pose des défis pour les entreprises qui souhaitent adhérer rapidement à une économie circulaire et modifier leur modèle d'affaires, notamment réunir les ressources humaines et financières. C'est pourquoi elles auront besoin d'accompagnement pour saisir les occasions d'intégration à l'économie circulaire.

⁴ Working Group II Contribution to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. *Climate Change 2022 : Impacts, Adaptation and Vulnerability*. 2022. En ligne. [IPCC_AR6_WGII_FullReport.pdf](#)

⁵ Commission européenne. *Écoconception pour des produits durables*. 2022. En ligne. [Écoconception pour des produits durables \(europa.eu\)](#)

1. Mettre en place des outils efficaces à la transition

Compte tenu des importants changements nécessaires pour baser davantage leur modèle d'affaires sur l'économie circulaire, les entreprises auront besoin de soutien à toutes les étapes de cette transition. Pour ce faire, la Ville devra s'inspirer des bonnes pratiques internationales en matière d'économie circulaire pour élaborer des politiques publiques et des modèles adaptés aux besoins des entreprises.

Soutenir l'évaluation des impacts et des retombées économiques provenant de l'économie circulaire

La première étape pour les entreprises est d'évaluer leurs activités en matière d'économie circulaire. Lorsqu'elles disposeront de cette information, elles pourront modifier leurs pratiques et leurs approvisionnements. La Chambre invite la Ville de Montréal à s'allier à des acteurs du milieu et à diriger les entreprises vers les bonnes ressources pour les accompagner dans cette étape cruciale d'une transition réussie.

Le modèle de Glasgow

Par exemple, la ville de Glasgow, au Royaume-Uni, s'est associée avec la Chambre de commerce de Glasgow et a mené une offensive importante d'économie circulaire pour le milieu des affaires de la région. Cette coopération a donné le jour à l'initiative *Step Up to Net Zero*. Les candidats sélectionnés auront un appui gratuit pour évaluer l'impact de leur entreprise et pourront identifier les possibilités d'évolution vers l'impact net zéro.

Source : Circular Glasgow. For Businesses. 2023. En ligne. [For businesses – Circular Glasgow](#)

Comme l'indiquent nos sondages, la mise en œuvre et l'évaluation de la performance dans la stratégie constituent un défi important pour les entreprises qui prennent le virage vert. Les acteurs du milieu des affaires auront besoin d'accompagnement pour développer leurs connaissances et intégrer des pratiques d'économie circulaire au sein de leurs modèles d'affaires.

Recommandation 1 : Collaborer avec les établissements d'enseignement supérieur et les acteurs du milieu des affaires afin de mettre à disposition des outils destinés aux entreprises qui permettent de cerner les occasions en matière d'économie circulaire

Veiller à la diffusion de l'information

L'un des principaux freins à l'adhésion des entreprises à l'économie circulaire est le manque d'information et de matériel de sensibilisation. Les entreprises ne savent pas par où commencer. Elles ignorent quelles sont les possibilités de circularité dans leur secteur et les bonnes pratiques à adopter. La Ville devra communiquer adéquatement de l'information sur les ressources qui sont disponibles et sensibiliser les entreprises aux retombées qui découlent de la circularité.

Le modèle d'Umeå

La ville d'Umeå, en Suède, s'est donné comme mission de sensibiliser le milieu des affaires à l'économie circulaire et aux avantages des pratiques durables et responsables. L'objectif : créer de nouvelles occasions de croissance et de rentabilité. À travers une multitude d'événements dans le cadre de la stratégie *Les modèles d'entreprises circulaires renforcent la compétitivité du nord de la Suède*, les entrepreneurs de la région ont participé à des ateliers et formations sur le sujet. Ainsi, ils ont développé leurs connaissances et ont intégré des principes de circularité dans leurs opérations.

Source : OECD. The Circular Economy in Cities and Regions : Synthesis Report. 2020. En ligne. [The Circular Economy in Cities and Regions : Synthesis Report | OECD iLibrary \(oecd-ilibrary.org\)](#)

La Ville de Montréal devra collaborer avec les parties prenantes et s'assurer que l'information sur ses initiatives est adéquatement communiquée aux acteurs concernés.

Recommandation 2 : Déployer un vaste effort de communication et diriger les entreprises vers les outils et l'accompagnement adaptés à leur secteur d'activité

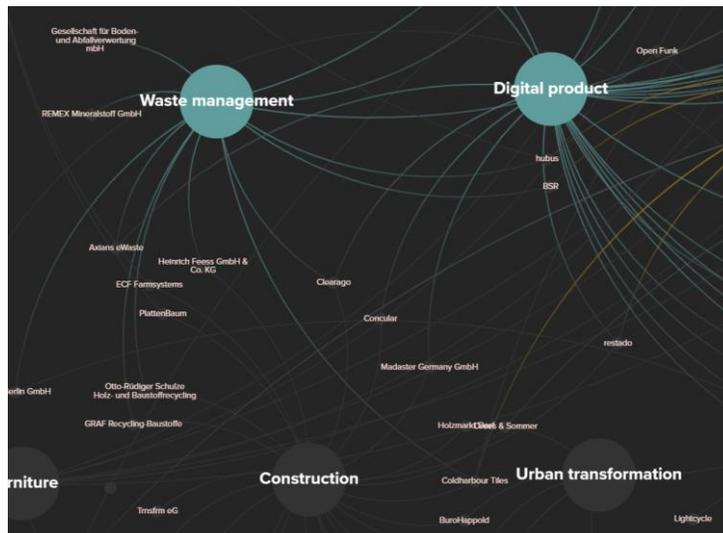
Promouvoir la collaboration numérique au sein de l'écosystème

Grâce à son expertise en intelligence artificielle, la métropole a le potentiel de développer des outils numériques catalyseurs pour l'économie circulaire. Les plateformes numériques encouragent la collaboration entre les acteurs et facilitent le partage de connaissances et de ressources. Ces outils fournissent des informations précises sur la disponibilité, la localisation et l'état des différents produits. Les entreprises auront ainsi accès à de nouveaux moyens pour collaborer et mettre en œuvre des modèles d'affaires circulaires.

Le modèle de Berlin

Circular Berlin est un organisme à but non lucratif dont l'objectif principal est d'accélérer la transition de la ville de Berlin vers une ville 100 % circulaire. Pour ce faire, l'organisme a développé une carte interactive avec les principaux secteurs visés et les produits utilisés ou jetés. Les entreprises visant à adopter des approches plus circulaires dans leurs activités peuvent s'ajouter à la carte en ligne et communiquer entre elles pour utiliser leurs résidus ou encore les vendre.

Circular Berlin offre plusieurs autres ressources d'accompagnement, mais c'est à travers cette carte interactive que les entreprises profitent d'une plateforme simple où elles peuvent être autonomes.



Source : Circular Berlin. Explore and get involved in Berlin's circular economy ecosystem. 2023. En ligne. 2023. [Berlin ecosystem | Circular Berlin](#)

Dans ces actions, la Ville devra développer des outils numériques accessibles et innovants en collaboration avec les parties prenantes du milieu des affaires.

Recommandation 3 : Travailler avec les grappes sectorielles et les organismes de terrain pour offrir des solutions numériques d'économie circulaire en entreprise, en favorisant la collaboration, l'échange d'informations et le partage de ressources

2. Adopter une approche réaliste et exemplaire

Concilier prévisibilité et agilité réglementaire

La Chambre constate que les obstacles auxquels les entreprises font face relèvent bien souvent du manque d'expertise interne dans le développement de stratégies en matière de transition écologique. Les entreprises ont besoin de temps et d'information pour engager ou former des ressources compétentes, ou encore faire appel à une expertise externe pour les accompagner. La Ville de Montréal devra se montrer prévisible et transparente dans ses prochaines étapes. Elle devra également faire preuve d'agilité et de flexibilité afin de tenir compte des réalités différentes des secteurs.

Recommandation 4 : Présenter une vision claire avec un échéancier détaillé des mesures d'économie circulaire et des nouvelles réglementations mises de l'avant par la Ville

Assurer une gouvernance efficace

La Chambre est d'avis que la réussite de la feuille de route sur l'économie circulaire exigera des pratiques de gouvernance exemplaires. Si l'approche crée des embûches bureaucratiques, manque de coordination ou ne prend pas en compte les réalités des entrepreneurs, le déploiement de l'économie circulaire fera l'objet de résistance et nous n'atteindrons pas l'adhésion des décideurs.

Il existe de nombreux exemples de meilleures pratiques. Notamment, le rapport de l'OCDE sur l'économie circulaire dans les villes recommande la présence d'une équipe responsable qui pourra facilement rassembler les parties prenantes, mettre en pratique les propositions et adapter les modalités au fil du temps. D'ailleurs, la Chambre note la création d'un comité de mise en œuvre de la Feuille de route au sein du Service de développement économique de la Ville. Il est primordial de nommer des responsables de la Ville au sein du comité qui auront pour mandat d'assurer la réalisation du plan avec toutes les entités de la Ville mises à contribution, ainsi que les secteurs privé et associatif.

Recommandation 5 : Nommer des responsables imputables qui veilleront à la saine coordination et à l'application agile des mécanismes adaptés pour les entreprises

Les politiques d'approvisionnement responsable : un moteur pour l'économie circulaire

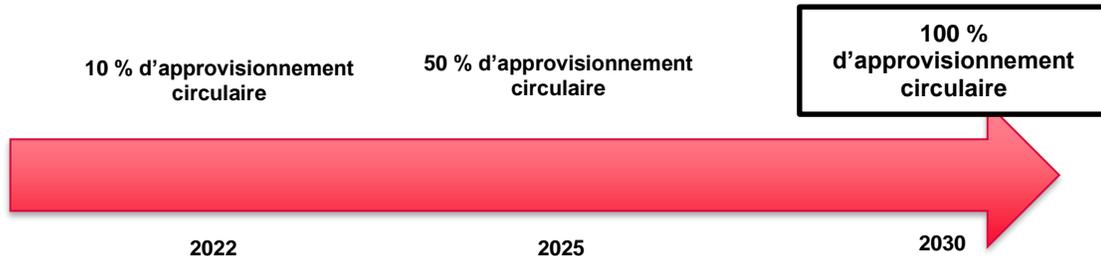
Avec un budget qui s'élève à 6,76 G\$ pour l'année 2023, la Ville de Montréal est l'un des plus grands donneurs d'ordre de la province⁶. L'approvisionnement de la métropole doit tenir compte des impacts environnementaux, sociaux et économiques de la production et de la distribution des produits. En intégrant des critères d'économie circulaire dans l'approvisionnement, la Ville encouragera les fournisseurs à adopter des pratiques durables et à réduire leur empreinte environnementale.

La Chambre salue la volonté de la Ville d'intégrer davantage de critères de circularité dans ses processus d'approvisionnement, ce qui développera le « réflexe circulaire » dans les pratiques municipales. Des exemples audacieux peuvent inspirer la Ville et diriger sa réflexion sur les critères de circularité qui soutiendront l'atteinte de ses objectifs, avec un impact positif sur les entreprises de la métropole qui offrent des services et produits qui tiennent compte des impératifs de l'économie circulaire.

⁶ Ville de Montréal. Budget 2023. 2022. En ligne. [Montréal présente son budget 2023 et son PDI 2023-2032 | Ville de Montréal \(montreal.ca\)](https://montreal.ca/fr/montr%C3%A9al-pr%C3%A9sente-son-budget-2023-et-son-pdi-2023-2032)

Le modèle d'Amsterdam

En 2015, Amsterdam a été la première ville dans le monde à commander une étude sur la mise en œuvre de mesures favorisant une économie circulaire. Aujourd'hui, la capitale des Pays-Bas a comme objectif de mettre en œuvre un système d'approvisionnement public circulaire à 50 % d'ici 2025 et à 100 % d'ici 2030. Pour ce faire, la Ville d'Amsterdam achètera moins de nouveaux produits et privilégiera les produits usagés et réutilisables. Les produits achetés qui ne sont pas réutilisables ou remis à neuf devront au moins être recyclables à la fin de leur vie utile.



Au moyen de cette stratégie, Amsterdam met de l'avant les bénéfices que ces politiques d'approvisionnements publics peuvent procurer au développement économique local. La ville se donne des objectifs clairs et utilise son pouvoir d'achat comme levier pour encourager le développement de produits et services circulaires. Cette stratégie crée ainsi des occasions pour les entreprises à fournir ces produits.

Source : Gemeente Amsterdam. *Amsterdam Circular 2020-2025 Strategy*. 2020. En ligne. [Policy: Circular economy - City of Amsterdam](#)

Recommandation 6 : Faire preuve d'exemplarité en matière d'approvisionnement municipal durable et innovant, avec un accent particulier sur les produits et services répondant à des critères de circularité

3. Entretenir une étroite collaboration avec les autres paliers gouvernementaux

La Ville dispose de nombreux leviers pour favoriser la circularité au sein des entreprises de la métropole, notamment la réglementation, les outils d'accompagnement et les incitatifs financiers. Les champs de compétences de la Ville, comme l'urbanisme et l'aménagement du territoire, le développement économique et la gestion des matières résiduelles, permettent une multitude d'actions pour faciliter l'économie circulaire.

Parallèlement, le Canada et le Québec développent eux aussi des initiatives de développement durable et d'économie circulaire. Par exemple, le gouvernement du Canada a adopté une loi pour soutenir son engagement à atteindre la carboneutralité d'ici 2050, soit la Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité⁷. Pour y arriver, il s'engage à explorer les possibilités d'une plus grande circularité dans un contexte canadien. Au Québec, c'est la société d'État RECYC-QUÉBEC qui coordonne la transition vers l'économie circulaire en suivant les orientations stratégiques du gouvernement⁸.

⁷ Gouvernement du Canada. *Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité*. 2021. En ligne. [Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité \(justice.gc.ca\)](#)

⁸ RECYC-QUÉBEC. *Notre mission, vision, mandat et nos valeurs*. 2023. En ligne. [RECYC-QUÉBEC - Notre mission, vision, mandat et nos valeurs \(gouv.qc.ca\)](#)

Des mesures concertées et cohérentes avec les autres paliers gouvernementaux

Pour assurer une transition efficace dans la stratégie d'affaires des entreprises, la Ville doit limiter le fardeau administratif qui pourrait découler des nouvelles réglementations et exigences. La Chambre encourage la Ville à travailler conjointement avec les autres paliers gouvernementaux et à s'arrimer aux futures politiques de ceux-ci. En effet, de nouvelles exigences peuvent créer des doublons réglementaires et avoir un impact négatif sur l'environnement d'affaires de la métropole.

Actuellement, la Ville dispose d'outils financiers pour favoriser l'économie circulaire, notamment la subvention à l'innovation ouverte pour les entreprises émergentes, la subvention aux entreprises pour les projets d'aménagement, de mobilité et de pratiques durables et le Fonds économie circulaire. D'une part, la Chambre est d'avis que ce soutien financier ciblé est important pour permettre la transition circulaire des entreprises. Et d'autre part, la Ville devra concentrer ses dépenses dans les initiatives d'économie circulaire dans ses champs de compétences. La Ville n'a pas les moyens d'assumer des dépenses qui relèvent des responsabilités des autres gouvernements. Nous demandons donc à la Ville de collaborer étroitement avec les autres paliers gouvernementaux afin de développer de nouvelles solutions et/ou de bonifier le financement et les programmes d'accompagnement existants, si elle est la mieux placée pour assurer un service. Ce principe de subsidiarité doit être appliqué uniformément, et la Ville doit obtenir une pleine compensation de la part des autres gouvernements, le cas échéant.

Par exemple, la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028 du gouvernement du Québec pourrait être une occasion pour la Ville de partager ses besoins avec la province, notamment avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, Investissement Québec ou encore le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Recommandation 7 : Assurer une concertation fluide entre la Ville et les gouvernements provincial et fédéral pour maximiser le déploiement des initiatives d'économie circulaire dans les champs de compétences de la Ville et limiter le fardeau réglementaire des entreprises

4. Miser sur les initiatives d'économie circulaire en milieu urbain

Les grandes villes sont caractérisées par une forte densité de population et une concentration d'activités économiques. Par conséquent, les zones urbaines produisent une grande quantité de déchets qui peuvent avoir une incidence négative sur l'environnement et devenir coûteux à traiter. Selon un rapport récent de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), les villes génèrent jusqu'à 70 % des émissions de gaz à effet de serre et produisent 50 % des déchets mondiaux⁹.

Cependant, ces mêmes caractéristiques représentent des leviers pour les initiatives d'économie circulaire en milieu urbain.

Une concentration de ressources et de secteurs

D'abord, Montréal dispose d'une concentration importante de matériaux et d'infrastructures qui peuvent être récupérés pour des usages différents. La présence d'une diversité de secteurs tels que l'aérospatiale, les sciences de la vie et la construction offre de nombreuses occasions pour favoriser la coopération entre les entreprises pour la réutilisation de ressources.

En outre, Montréal est une ville reconnue pour son écosystème d'innovation, notamment avec sa multitude de startups, d'incubateurs et d'accélérateurs. La Chambre est d'avis que la force de l'écosystème montréalais doit être au centre des solutions pour une économie plus circulaire, axée notamment sur la réutilisation de matériaux, la gestion des déchets et l'économie du partage.

⁹ OCDE. *Vers une stratégie d'économie circulaire à Montréal : comment accélérer la transition ?* 2021. En ligne. [Vers une stratégie d'économie circulaire à Montréal : comment accélérer la transition ? \(oecd.org\)](#)

Les exemples montréalais

À titre d'exemple, le projet Haleco d'Ivanhoé Cambridge, Cogir Immobilier et Pomerleau, récipiendaire du concours international Reinventing Cities de l'organisation C40, incarne le potentiel de circularité en milieu urbain. Ce projet de 31 442 m² accueillera un volet locatif résidentiel de 327 logements communautaires, ainsi que des espaces de bureaux. Haleco valorisera l'économie circulaire à l'aide de plusieurs initiatives qui auront lieu directement sur le site, notamment des épiceries et restaurants zéro déchet, ainsi que des ateliers éducatifs promouvant des comportements durables. Le bâtiment sera fonctionnel grâce à l'utilisation d'énergie renouvelable à 100 % et construit entièrement avec des matériaux de construction renouvelables. Le projet offrira également aux habitants une forêt urbaine, un verger et une ferme aéroponique pour la production alimentaire locale¹⁰.



Source : c40reinventingcities.org



Source : c40reinventingcities.org

Un autre exemple montréalais d'économie circulaire en milieu urbain est celui de la Centrale agricole située dans le quartier Ahuntsic. C'est la plus grande coopérative d'agriculture urbaine au Québec. Une vingtaine d'entreprises s'y regroupent et profitent des installations pour leur production, divisent les coûts et surtout partagent leurs expertises et pratiques innovantes. La Centrale agricole est un lieu où des formations et des outils sont mis à la disposition de ses membres au profit du développement de ces entreprises agricoles urbaines¹¹.

Ce type de projet met à profit l'ingéniosité montréalaise et représente les multiples possibilités de l'économie circulaire en milieu urbain.

Recommandation 8 : Encourager l'innovation urbaine en mettant à contribution la collaboration des secteurs et entreprises dans les initiatives publiques et privées d'économie circulaire

Conclusion

La Chambre appuie la volonté de la Ville de Montréal de se doter d'une feuille de route en économie circulaire. Cette transition constitue un enjeu majeur pour notre société. Elle devient nécessaire pour assurer la durabilité et la résilience de notre environnement, mais aussi la croissance économique de notre métropole.

L'économie circulaire représente une occasion importante pour les entreprises de Montréal. Elle catalyse le leadership montréalais en matière de durabilité, mais aussi les initiatives innovantes de l'écosystème d'affaires. La Ville de Montréal devra être déterminée à collaborer avec les partenaires du secteur public, les organisations terrain et les entreprises pour promouvoir la circularité de son économie. Les prochaines étapes devront être entreprises avec rigueur, transparence et agilité.

¹⁰ Reinventing Cities. *De la Commune Service Yard, Montreal*. 2023. En ligne. [De la Commune Service Yard, Montreal | Winning Projects | Reinventing Cities | Reinventing Cities \(c40reinventingcities.org\)](https://c40reinventingcities.org)

¹¹ La Centrale Agricole. *À propos*. 2023. En ligne. [Accueil - La Centrale Agricole](https://www.centraleagricole.com)

Synthèse des recommandations

Recommandation 1 : Collaborer avec les établissements d'enseignement supérieur et les acteurs du milieu des affaires afin de mettre à disposition des outils destinés aux entreprises qui permettent de cerner les occasions en matière d'économie circulaire

Recommandation 2 : Déployer un vaste effort de communication et diriger les entreprises vers les outils et l'accompagnement adaptés à leur secteur d'activité

Recommandation 3 : Travailler avec les grappes sectorielles et les organismes de terrain pour offrir des solutions numériques d'économie circulaire en entreprise, en favorisant la collaboration, l'échange d'informations et le partage de ressources

Recommandation 4 : Présenter une vision claire avec un échéancier détaillé des mesures d'économie circulaire et des nouvelles réglementations mises de l'avant par la Ville

Recommandation 5 : Nommer des responsables imputables qui veilleront à la saine coordination et à l'application agile des mécanismes adaptés pour les entreprises

Recommandation 6 : Faire preuve d'exemplarité en matière d'approvisionnement municipal durable et innovant, avec un accent particulier sur les produits et services répondant à des critères de circularité

Recommandation 7 : Assurer une concertation fluide entre la Ville et les gouvernements provincial et fédéral pour maximiser le déploiement des initiatives d'économie circulaire dans les champs de compétences de la Ville et limiter le fardeau réglementaire des entreprises

Recommandation 8 : Encourager l'innovation urbaine en mettant à contribution la collaboration des secteurs et entreprises dans les initiatives publiques et privées d'économie circulaire